U

NITES ADMINISTRATIVES

Dans l’Institut Mariste, on appelle ‘unités administratives’ les Provinces ou Districts. « Au-delà d’une structure de gouvernement, une Unité administrative constitue une grande communauté de vie, de prière et d’apostolat. Elle incarne l’Institut dans des Eglises locales et reste unie au Frère Supérieur Général, qui la relie à l’Eglise universelle. » [[1]](#footnote-1).

Jusqu’en 1993, il y avait 44 Provinces Maristes dans le monde. Avec le processus de restructuration des unités administratives, approuvé par le XIXe Chapitre Général, plusieurs Provinces furent regroupées. Actuellement l’Institut Mariste compte 23 Provinces et six Districts[[2]](#footnote-2).

**PROVINCE**

Dans l’Institut Mariste, on appelle ‘Province’, une unité administrative, constituée par un ensemble de maisons (qui peuvent être : communautés religieuses de frères, collèges, centres sociaux, universités, hôpitaux, centres administratifs et autres) dont le personnel et les ressources matérielles sont suffisants pour une vie autonome. Elle est gouvernée par un Supérieur Provincial, nommé, pour trois ans, par le Frère Supérieur Général avec son Conseil, après consultation de tous les Frères de la Province[[3]](#footnote-3). Toute la Province essaie de garantir, au-delà des conditions minimales de gestion et de structure, l’esprit d’une communauté de vie, de prière et d’apostolat. C’est l’Institut comme tel qui se fait présent dans l’Eglise locale.



**DISTRICT**

C’est une unité administrative, constituée par un groupe de maisons ayant des intérêts communs, mais ne répondant pas aux exigences pour être une Province, spécialement les exigences minimales nécessaires pour la gestion. Il est administré par un Supérieur de District. Il dépend directement du Supérieur Général ou du Supérieur Provincial. Normalement il est lié à une Province[[4]](#footnote-4).

**REGION**

L’Institut Mariste regroupe ses Provinces et Districts en Régions. Chaque Région correspond à un continent, excepté en Amérique. Actuellement[[5]](#footnote-5) il y a la Région d’Afrique, la Région d’Asie, la Région d’Europe et la Région d’Océanie. L’Amérique est divisée en trois Régions : Arco Norte, Brésil et Cono Sur. Mais pour l’Amérique il n’y a qu’une seule Conférence des Provinciaux et les Commissions sont unifiées pour les trois Régions. Les unités administratives de chaque Région peuvent proposer des actions conjointes afin de répondre adéquatement aux orientations de l’Institut, eu égard aux réalités culturelles de la Région.

1. Cf. Const. 128. [↑](#footnote-ref-1)
2. En 2015 intégration de certains Districts à la Province à laquelle il est uni. [↑](#footnote-ref-2)
3. Cf. Const. 144. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf. Const. 127. [↑](#footnote-ref-4)
5. La référence est mars 2015. [↑](#footnote-ref-5)